

FORMATION QUALIFIANTE

BP REA saliculture

Un diplôme de niveau IV
du ministère de l'Agriculture

Un diplôme pour accéder
au statut de :

➤ chef d'exploitation salicole*

ou acquérir des compétences
pour occuper :

➤ un poste à responsabilités
en exploitation.

* le diplôme permet d'accéder,
sous conditions, aux aides à l'installation.

Des temps de formation au coeur du marais



CENTRE DE FORMATION

CHAMBRE D'AGRICULTURE

JE DÉVELOPPE MES COMPÉTENCES, JE PRÉPARE L'AVENIR.

Rue Pierre-Adolphe Bobierre
La Géraudière
44939 Nantes cedex 9

RESPONSABLE DE LA FORMATION : **Frédéric Miché**

CONTACTS

**Sandrine Landriau
Béatrice Brunet**

Tél. : 02 53 46 60 53
formation@loire-atlantique.chambagri.fr

www.centre44.la-terre-mon-avenir.fr

Formation financée par :



CE PROJET EST COFINANCÉ PAR
LE FONDS SOCIAL EUROPÉEN

CENTRE DE FORMATION

CHAMBRE D'AGRICULTURE

JE DÉVELOPPE MES COMPÉTENCES, JE PRÉPARE L'AVENIR.

Région FORMATION))

FORMATION QUALIFIANTE

BP REA brevet professionnel responsable d'entreprise agricole saliculture



aGRICULTURES & TERRITOIRES CHAMBRE D'AGRICULTURE LOIRE-ATLANTIQUE

Réalisation : Chambre d'agriculture de Loire-Atlantique - Janvier 2017 - Photos : Hjalmar Dahm - Pascal François - Fobolia - Chambre d'agriculture 44



Vous avez un projet d'installation ou vous souhaitez devenir salarié.

Nous vous accompagnons de manière personnalisée tout au long de la formation.

CONDITIONS D'ADMISSION

- Être majeur(e) et sorti(e) de la formation initiale depuis au moins 6 mois, en respectant un délai de carence de 2 ans entre deux parcours certifiants financés par la Région et être titulaire d'un CAP ou avoir effectué un cycle complet de BEP ou encore une classe de seconde,
- justifier d'une expérience professionnelle de 12 mois tous secteurs confondus,
- satisfaire aux exigences et prérequis recommandés par le centre de formation (dont expériences dans le secteur agricole souhaitées), avoir validé son projet professionnel auprès d'un réseau valideur (pôle emploi, mission locale, cap emploi, APEC, OPACIF) et présenter un dossier d'inscription complet étudié avec nos chargés d'accompagnement.

Si vous ne répondez pas à ces conditions, nous consulter pour évaluer la possibilité de votre entrée en formation avec engagement d'acquisition d'expérience post-formation.

PRATIQUE

Durée :

- le BP REA s'acquière par évaluation des compétences sur 12 unités capitalisables (UC), vous disposez d'une durée maximale de 5 ans pour valider l'ensemble des UC,
- 1200 heures en centre,
- 315 heures en entreprise.

Pour les modalités de parcours de formation en apprentissage ou en contrat de professionnalisation : nous consulter.

Lieu : centres de formation de Nantes et de La Turballe.

Financement :

- demandeur d'emploi : formation financée par le Conseil Régional des Pays de la Loire,
- salarié : financement par un OPCA dans le cadre d'un congé individuel de formation.

Vous pouvez bénéficier d'une rémunération selon votre statut (nous consulter).

NOS MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Pédagogie active, animée par des formateurs et conseillers de la Chambre d'agriculture de Loire-Atlantique, des experts, des techniciens et des professionnels agricoles externes,
- apports théoriques, travaux dirigés et pratiques,
- études de cas concrets,
- visites d'entreprises,
- séquences d'autoformation via Internet.

PROGRAMME

Dates d'entrée nous consulter

Gérer l'information et communiquer en situation professionnelle

- rédiger des écrits, analyser des textes, réaliser des résumés et des synthèses, construire des argumentaires et maîtriser les techniques d'exposé oral,
- utiliser l'informatique pour faire des recherches, communiquer ; rédiger des documents simples (textes, tableaux, graphiques, présentations),
- connaître l'environnement économique, social et territorial de l'exploitation,
- communiquer sur les fonctions de l'agriculture dans la société et ses perspectives d'évolution dans une logique de développement durable.

Conduire une activité de production salicole

- utiliser les données scientifiques et techniques de base pour mettre en oeuvre la production de sel,
- gérer les interactions entre l'activité de production de sel et le milieu naturel,
- appréhender les mises ordinaires relatives à la préparation d'une saline,
- appréhender les mises ordinaires relatives à la récolte des sels,
- appréhender les mises extraordinaires relatives à la préparation d'une exploitation salicole,
- raisonner la mise en place d'une activité aquacole dans l'environnement des marais salants,
- étudier le fonctionnement des salines sur les sites du littoral autre que la presqu'île guérandaise.

Assurer la gestion économique et financière de son entreprise

- utiliser les mathématiques dans les situations professionnelles,
- réaliser la gestion technico-économique d'un atelier,
- élaborer les résultats économiques et financiers,
- analyser la situation économique et financière d'une entreprise et réaliser des prévisions,
- faire des choix juridiques et fiscaux appropriés pour une exploitation,
- effectuer les travaux relatifs à la comptabilité d'une exploitation.

Piloter son entreprise avec une vision stratégique et commercialiser ses produits

- raisonner le choix d'un système de production et la conduite technico-économique d'un atelier de production salicole et de services,
- positionner son entreprise agricole sur un marché et mettre en oeuvre une politique commerciale,
- élaborer le diagnostic global d'une exploitation et analyser les impacts d'une modification,
- réaliser le chiffrage économique et financier d'un projet pour une exploitation,
- analyser, planifier et piloter un projet pour une exploitation.

Organiser le travail et gérer l'emploi sur une entreprise agricole

- identifier les caractéristiques des emplois de son secteur de production,
- appliquer et faire appliquer les règles de droit du travail et de protection sociale,
- prévenir les risques et préserver sa santé au travail,
- organiser le travail et gérer l'emploi au sein de l'entreprise agricole,
- assurer la conduite d'une exploitation en société.

En fonction de votre parcours antérieur et de votre projet, des modules de formations complémentaires peuvent vous être conseillés en amont et/ou en aval de la formation.

Avec le centre de formation de la Chambre d'agriculture, vous bénéficiez d'une formation individualisée en termes de :

- contenu,
- durée,
- étalement dans le temps.

→ Votre programme de formation est établi en tenant compte de vos diplômes et de votre expérience.



NOS ENGAGEMENTS QUALITÉ

La Chambre d'agriculture de Loire-Atlantique est reconnue par l'organisme certificateur Afnor.



- **L'écoute** : proche pour mieux vous comprendre,
- **la réactivité** : pour que vous gardiez une longueur d'avance,
- **l'efficacité** : des prestations pertinentes au bon moment,
- **l'expertise** : une large palette de compétences,
- **la clarté des informations** : pour une relation en toute confiance,
- **l'éthique** : des valeurs pour le respect de vos intérêts.